

NOUVELLE OFFRE CAPITAL DÉCÈS

*Nous vous proposons
une large choix de garanties
d'assistance pour vous aider,
vous et vos proches, à traverser
cette douloureuse période.*



PACK RAPATRIEMENT

*« vous simplifier
les déplacements »*

PRÉSENCE D'UN PROCHE SUR LE LIEU DU DÉCÈS

- Prise en charge du transport et de l'hébergement d'un membre de la famille.

RAPATRIEMENT DU CORPS

- Préparation du corps, formalités, transport.

RETOUR DES ACCOMPAGNATEURS

- Prise en charge du transport retour des accompagnateurs du bénéficiaire décédé.

*En cas de décès de l'adhérent
à plus de 30 km du domicile
ou lors d'un séjour dans le monde
entier de moins de 90 jours.*



PACK INFORMATIONS & DÉMARCHES

*« vous aider à prendre
les bonnes décisions »*

ACCOMPAGNEMENT DE VOS PROCHEs

- Conseil social (besoins, droits sociaux...).
- Informations juridiques liées au décès.

Dès la souscription.

ORGANISATION DES OBSÈQUES

- Aide à la recherche d'un prestataire funéraire.

SOUTIEN DE VOTRE FAMILLE

- Écoute psycho-sociale.
- Aide aux démarches / formalités.

Au décès de l'adhérent.



PACK SOUTIEN AUX PROCHEs

*« soulager vos proches
au quotidien »*

ACCOMPAGNEMENT DE LA FAMILLE

- Aide à domicile.
- Prise en charge des enfants, des ascendants, des animaux domestiques.
- Conduite à l'école.

AIDE LOGISTIQUE

- Aide au déménagement et nettoyage du domicile quitté (si logement laissé vacant par l'adhérent).
- Fleurissement et nettoyage des sépultures.

CONSEIL SOCIAL

- Bilan social.
- Accompagnement budgétaire.

Au décès de l'adhérent.



EN OPTION*

LE RAPATRIEMENT EN TERRE D'ORIGINE

(Outre-Mer, Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Péninsule ibérique, Turquie)**

- Formalités et préparation du corps selon les rites de la terre d'origine.
- Transport du corps.
- Accompagnement du corps par un proche.

Au décès de l'adhérent.

**Garanties proposées aux adhérents ayant souscrit « l'assistance Rapatriement » auprès de Klésia SA, proposée en option individuelle de l'assistance à domicile incluse dans le contrat « Assistance Décès »*

***Outre-Mer : Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Réunion.
Afrique du Nord : Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie.*

*Afrique subsaharienne : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Togo.
Péninsule ibérique : Espagne (dont îles espagnoles), Portugal.
Turquie.*



ET CONCRÈTEMENT

comment ça se passe ?

« Ma mère est décédée il y a quelques mois alors qu'elle était en voyage à l'étranger avec mon père. C'était complètement inattendu et mon père était vraiment choqué. Dans ce contexte, je ne remercierai jamais assez mon assistance qui a pris en charge mon déplacement sur place, a organisé le rapatriement du corps et m'a épaulée pour les différentes formalités. C'est vraiment précieux de se sentir soutenue dans un tel moment. »

Annie, 56 ans



besoin d'assistance ?

Vous pouvez solliciter nos experts 24h/24, 7j/7.

Communiquez vos nom(s), prénom(s) et date de naissance.

Un(e) chargé(e) d'assistance fera, avec vous, le point sur votre situation et vous proposera les solutions les plus adaptées, dans le respect de votre contrat.



Cette note d'information constitue un résumé des garanties délivrées par le Service Assistance de Klésia. Les conditions précises d'attribution et d'intervention sont détaillées dans la notice d'information. Les garanties d'assistance sont assurées et mises en œuvre par IMA ASSURANCES, société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris, CS 40000, 79033 Niort cedex 9, soumise au contrôle de l'ACPR située 4 Place de Budapest, 75436 Paris, cedex 09. Réalisation Pôle Santé, Bien-Vivre - Groupe IMA - Février 2019 - Crédit photos © Shutterstock LLC